



**Conférence de 2019 du Comité
de coordination des travailleurs
des soins de santé**

**Se renforcer, assurer
l'unité et monter la
résistance**

DATE :

Du 17 au 20 septembre 2019

Lieu :

Hôtel Caesars de Windsor

377, promenade Riverside Est,
Windsor (Ontario) N9A 7H7

bk_sepb491

Si vous avez besoin d'une aide financière offerte aux petites sections locales, de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'interprétation en ASL ou si vous avez d'autres besoins quant à l'accessibilité, veuillez consulter notre site Web à www.cupe.on.ca/fr/ ou communiquer avec notre bureau au 905-739-9739.

**CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AVANT LE
22 AOÛT 2019.**

Si vous avez besoin de cet avis en anglais, veuillez également visiter notre site Web.

CONFÉRENCE DU CCTSS (soins de santé) DE 2019

FRAIS D'INSCRIPTION :

Sections locales affiliées	215,00 \$
Sections locales non affiliées	375,00 \$
Frais d'inscription tardive (par délégué) (après le 9 septembre 2019)	50,00 \$

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'HÔTEL :

**Toutes les réservations doivent être faites en communiquant avec
Voyages W.E. au 1-888-676-7747 ou en ligne à**

<https://wetravel.eventsair.com/QuickEventWebsitePortal/cupe-on-hcwccconference-sep-2019/codcacohcwcc19>

Hôtel Caesars de Windsor – Tarif pour les chambres : 185,00 \$ + taxes

**Assurez-vous de mentionner la
« Conférence du CCTSS » au moment
de faire vos réservations.**

**La date limite pour avoir droit au tarif pour les
chambres réservées est le jeudi 22 août 2019.**

DESCRIPTION DES ATELIERS

1.0 ORGANISATION FONDÉE SUR LES ENJEUX

De quelle façon nous devons nous organiser pour assurer le succès avec toutes les attaques que nous subissons? De quelle façon pouvons-nous aller discuter avec la population au sujet des coupures et des attaques contre les services publics? Venez apprendre au sujet des enjeux et acquérir les outils pour aller éduquer les autres.

2.0 COMPRENDRE LA SANTÉ MENTALE

Explorez le rôle de soutien et de représentation des délégués à l'égard des membres en ce qui a trait aux questions de santé mentale et de maladie mentale. Apprenez ce qu'il faut faire au sujet de la stigmatisation et de la façon d'entamer une discussion avec un membre au sujet d'un problème possible de santé mentale.

3.0 MÉDIAS SOCIAUX

Facebook, Twitter et YouTube. En quoi peuvent-ils être utiles à ma section locale? Quelles sont les directives pour utiliser les médias sociaux? Quels sont les paramètres juridiques quant à l'utilisation des médias sociaux?

4.0 GESTION DES PRÉSENCES

Apprenez les différences qui existent entre absences volontaires et absences involontaires et de quelle façon cela affecte vos membres.

5.0 SURVEILLANCE

De plus en plus de caméras sont utilisées pour surveiller les travailleurs, en plus d'autres formes de surveillance électronique. Que vous travailliez dans un bureau, dans un établissement de soins de longue durée, à la résidence d'un patient ou dans un centre de soins de courte durée, tous les travailleurs en font l'objet d'une manière ou d'une autre. Venez explorer les droits légaux des travailleurs.

6.0 SE PRÉPARER POUR L'ARBITRAGE DE DIFFÉRENDS

Venez apprendre la meilleure façon de vous préparer à l'arbitrage de différends. À quoi ressemble le processus? Quel est le rôle de l'équipe de négociation? Est-ce que les membres ont un rôle?

7.0 RÈGLEMENTS

Explorez les règlements standards du SCFP national et quelques-unes des obligations contenues dans les Statuts nationaux.

**Les participants doivent s'inscrire à ces ateliers.
Ceux qui ne s'inscriront pas à l'avance se
verront assigner un atelier sur la base de la
disponibilité.**

Les participants doivent s'inscrire à ces ateliers.
Ceux qui ne s'inscriront pas à l'avance se verront assigner un atelier sur la base du premier arrivé, premier servi.

ATELIERS (SUJET À CHANGEMENT) :

- 1.0 ORGANISATION FONDÉE SUR LES ENJEUX
- 2.0 COMPRENDRE LA SANTÉ MENTALE
- 3.0 MÉDIAS SOCIAUX
- 4.0 GESTION DES PRÉSENCES
- 5.0 SURVEILLANCE
- 6.0 SE PRÉPARER POUR L'ARBITRAGE DE DIFFÉRENDS
- 7.0 RÈGLEMENTS

IMPORTANT – VEUILLEZ CHOISIR DEUX (2) ATELIERS PRINCIPAUX ET UN AUTRE ATELIER

VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU VERSO DE CETTE FEUILLE ET FOURNIR L'INFORMATION REQUISE CI-DESSOUS

FRAIS D'INSCRIPTION :

Sections locales affiliées	215,00 \$	X _____ = _____ \$
Sections locales non affiliées*	375,00 \$	X _____ = _____ \$
FRAIS D'INSCRIPTION TARDIVE par délégué	50,00 \$	X _____ = _____ \$

(LES FRAIS D'INSCRIPTION TARDIVE s'appliquent après le 22 août)

TOTAL _____ \$

***REMARQUE :** les frais supplémentaires de 160,00 \$ facturés aux sections locales non affiliées seront appliqués au premier paiement de la capitation si une section locale se joint à la Division de l'Ontario dans les trois mois suivants la Conférence.

VEUILLEZ FAIRE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE « CUPE ONTARIO » ET L'ENVOYER AVEC LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION À :

Brandi Kehoe, secrétaire,
bureau de Hamilton du SCFP
21, rue King Ouest, bureau 1700
Hamilton (Ontario) L8P 4W7

Téléphone : 905-575-5411
Télécopieur : 905-575-2826

SECRÉTAIRE :		NUMÉRO DE LA SECTION LOCALE :	
ADRESSE :			Nombre de membres du secteur des soins de santé
VEUILLEZ ENCERCLER LE SECTEUR DANS LEQUEL VOUS TRAVAILLEZ :			
Hospitalier	Sous-traitant du secteur hospitalier	SLD	RLISS
Soins à domicile/Soutien à domicile	Buanderie	Ambulancier	Santé publique
Documents requis en : _____ Anglais _____ Français			
TÉLÉPHONE :		SIGNATURE :	

ATELIERS (SUJET À CHANGEMENT) :

IMPORTANT – VEUILLEZ CHOISIR DEUX (2) ATELIERS PRINCIPAUX ET UN AUTRE ATELIER

NOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE	ATELIER <i>1^{er} choix</i>	ATELIER <i>2^e choix</i>	CHOIX D'UN AUTRE ATELIER	Participation de préposés aux services de soutien à la personne / aides- soignants? (Oui ou non)	Participation d'infirmiers auxiliaires / infirmiers auxiliaires autorisés? (Oui ou non)

*Les participants doivent s'inscrire à ces ateliers.
Ceux qui ne s'inscriront pas à l'avance se
verront assigner un atelier sur la base du premier
arrivé, premier servi*



HCWCC & OCHU

PSW/HCA & RN/RPN FORUMS

Hold the Date - more details to come

**SEPTEMBER 17, 2019
DURING THE DAY - TIMES TO COME
open to all, don't need to be
registered for the conference**

Caesars Windsor

CCTSS (soins de santé)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le mardi 17 septembre

- 15 h 00 à 18 h 00** Inscription
Cocktail de bienvenue – Légers rafraîchissements
- 18 h 00 à 21 h 00** Thème de la Conférence – *Se renforcer, assurer l'unité et monter la résistance*
Ouverture
Énoncé sur l'égalité et reconnaissance du territoire
Adoption de l'ordre du jour
Mot de bienvenue – Conseil régional du SCFP
Observations du Comité des droits de la personne
Mot d'ouverture – Heather Duff, présidente du CCTSS (soins de santé)
Santé et sécurité – Minute de silence
Mark Hancock, président national du SCFP
Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario
Fred Hahn, président du SCFP-Ontario

Le mercredi 18 septembre

- 8 h 00 à 9 h 00** Inscription
- 8 h 30 à 8 h 45** Orientation des nouveaux membres
- 9 h 00 à 10 h 00** Ouverture
Rapport sur les lettres de créance
Présentation plénière – Plus d'information à venir
- 10 h 15 à 10 h 30** *Pause-santé*
- 10 h 30 à 12 h 00** Présentation plénière – Plus d'information à venir
- 12 h 00 à 13 h 30** *Pause santé*

Le mercredi 18 septembre (suite)

- 13 h 30 à 14 h 45** Réunions sectorielles – Faire en sorte que les secteurs aillent de l'avant avec la négociation coordonnée
SLD
Hôpitaux
Soins à domicile / Soutien à domicile
RLISS
Santé publique
Buanderie
- 14 h 45 à 15 h 00** *Pause santé*
- 15 h 00 à 16 h 30** Réunions sectorielles (suite)
- 16 h 30 à 17 h 00** Élections : représentants de secteur (en caucus)
- 18 h 00 à 19 h 00** Forum en santé et sécurité

Le jeudi 19 septembre

- 9 h 00 à 10 h 30** Ateliers – Séance du matin
- 10 h 30 à 10 h 45** *Pause santé*
- 10 h 45 à 12 h 00** Ateliers – Séance du matin (suite)
- 12 h 00 à 13 h 30** *Lunch*
- 13 h 30 à 14 h 45** Ateliers – Séance de l'après-midi
- 14 h 45 à 15 h 00** *Pause santé*
- 15 h 00 à 17 h 00** Ateliers – Séance de l'après-midi (suite)
- 20 h 00 à 22 h 00** Activité sociale – AC

Le vendredi 20 septembre

- 9 h 00 à 10 h 00** Rapport sur les lettres de créance
Affaires nouvelles
- 9 h 30** **Conférencier invité**
- 12 h 00** Mot de fermeture et levée de la Conférence

RECHERCHÉ : DES DONNS POUR LE TIRAGE



COMITÉ DE COORDINATION DES TRAVAILLEURS DES SOINS DE SANTÉ

**CONFÉRENCE DE 2019
Le 17, 18, 19 et 20 SEPTEMBRE 2019**

HÔTEL CAESARS DE WINDSOR

DÉLÉGUÉS ET DROIT DE VOTE

- a) Les délégués accrédités sont reconnus comme étant des membres participants de leur propre section locale et pour qui la section locale a payé les frais d'inscription.
- b) Il n'y aura pas de restriction quant au nombre de participants de chaque section locale, mais tous les participants doivent être accrédités tel que précisé au paragraphe a) ci-dessus.
- c) Nonobstant ce qui précède, aux fins du vote sur des questions concernant les affaires du CCTSS, voici comment les délégués votants sont choisis pour chaque section locale :

Nombre de membres d'une section locale	Délégués votants
1 à 100	2
101 à 250	3
251 à 400	4
Pour chaque tranche additionnelle de 150 membres	1 délégué additionnel
Conseil régional	1

- d) Les sections locales dont les membres travaillent dans le secteur des soins de santé et en dehors du secteur des soins de santé auront le droit d'envoyer des délégués votants uniquement d'après le nombre de travailleurs dans le secteur des soins de santé membres de leur section locale, en utilisant la formule ci-dessus.